

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES
COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018
A 18h00 A MAUSSANE LES ALPILLES

Présents :

Mmes et MM. Patrice BLANC, Maryse BONI, Christian BONNAUD, Marie-Pierre CALLET, Michel CAVIGNAUX, Hervé CHERUBINI, Danièle COSTABELLO, Yves FAVERJON, Michel FENARD, René FONTES, Guy FRUSTIE, Christine GARCIN-GOURILLON, Gérard GARNIER, Laurent GESLIN, Patricia LAUBRY, Pascale LICARI, Jean MANGION, Aline PELISSIER, Gisèle PERROT-RAVEZ, Jack SAUTEL, Benoît VENNIN, Denise VIDAL et Jean-Louis VILLERMY.

Excusés :

Mmes et MM. Nadia ABIDI, Danièle AOUN, Michel BONET, Stéphan GUIGNARD, Pierre GUILLOT, Françoise JODAR, Jacques JODAR, Chantal LEMOIGNE et Henri MILAN.

Procuration :

- de M. Gilles BASSO à Mme Maryse BONI ;
- de M. Régis GATTI à M. René FONTES ;
- de M. Jacques GUENOT à M. Yves FAVERJON ;
- de M. Richard PANTELITCH-MASSAL à M. Guy FRUSTIE ;
- de Mme Jeannine PAUR à Mme Danièle COSTABELLO ;
- de Mme Inès PRIEUR DE LA COMBLE à M. Jean MANGION ;
- de Mme Alice ROGGIERO à M. Patrice BLANC ;
- de M. Bernard WIBAUX à Mme Aline PELISSIER.

Avant de commencer l'ordre du jour proprement dit, Monsieur Jack SAUTEL, Maire de Maussane les Alpilles, a accueilli les conseillers communautaires.

ORDRE DU JOUR

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 8 MARS 2018

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 8 mars 2018 n'a appelé aucune observation de la part des élus présents et a été voté à l'unanimité des voix.

3. DELIBERATION N° 23/2018 - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'élire un Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2017 afin de le suppléer car il ne peut ni présider la séance ni prendre part au vote pour ces questions.

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'élire** M. Jack SAUTEL Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 ;
- **d'autoriser** M. Jack SAUTEL à signer les délibérations relatives aux comptes administratifs 2017.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

4. DELIBERATION N° 24/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 de la CCVBA qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	840 540,15 €
Affectation du résultat 2016 :	- 0,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	840 540,15 €
Titres de recettes émis :	+ 17 609 135,24 €
Total des recettes :	18 449 675,39 €
Mandats émis :	- 16 799 197,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	1 650 478,39 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	1 217 275,10 €
Titres de recettes émis :	+ 1 173 492,47 €
Total des recettes :	2 390 767,57 €
Mandats émis :	- 1 173 713,59 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	1 217 053,98 €

D'où un résultat global des deux sections de : 2 867 532,37 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

5. DELIBERATION N° 25/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et son résultat global définitif à **2 757 532,37 €** se présentant comme suit ;

Section de fonctionnement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	17 609 135,24 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 16 799 197,00 €
Soit un excédent 2017 de :	809 938,24 €
Excédent antérieur reporté :	+ 840 540,15 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	1 650 478,39 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	1 173 492,47 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 1 173 713,59 €
Soit un déficit de :	- 221,12 €
Excédent antérieur reporté :	+ 1 217 275,10 €
Résultat d'investissement :	1 217 053,98 €
Restes à réaliser recettes :	+ 154 000,00 € ;
Restes à réaliser dépenses :	- 264 000,00 € ;
Résultat d'investissement cumulé	1 107 053,98 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 2 757 532,37 €.

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **1 650 478,39 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002 ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **1 107 053,98 €**, en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

6. DELIBERATION N° 26/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DSP - ASSAINISSEMENT - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe DSP - Assainissement qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	276 830,37 €
Affectation du résultat 2016 :	<u>- 272 992,92 €</u>
Résultat reporté au compte 110 :	3 837,45 €
Titres de recettes émis :	<u>+ 369 474,30 €</u>
Total des recettes :	373 311,75 €
Mandats émis :	<u>- 239 985,46 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	133 326,29 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	8 842,08 €
Titres de recettes émis :	+ 446 582,82 €
Mandats émis :	<u>- 896 706,44 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	- 441 281,54 €

D'où un résultat global des deux sections de : - 307 955,25 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

7. DELIBERATION N° 27/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DSP - ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe DSP - Assainissement et son résultat global définitif à **- 578 636,25 €** se présentant comme suit :

Section d'exploitation :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	369 474,30 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	<u>- 239 985,46 €</u>
Soit un excédent 2017 de :	129 488,84 €
Excédent antérieur reporté	<u>+ 3 837,45 €</u>
Résultat de fonctionnement cumulé :	133 326,29 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	446 582,82 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	<u>- 896 706,44 €</u>
Soit un déficit de :	- 450 123,62 €
Excédent antérieur reporté :	<u>+ 8 842,08 €</u>
Résultat d'investissement :	- 441 281,54 €
Restes à réaliser recettes :	+ 146 611,00 € ;
Restes à réaliser dépenses :	<u>- 417 292,00 € ;</u>
Résultat d'investissement cumulé	- 711 962,54 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : - 578 636,25 €.

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **133 326,29 €** à la couverture partielle du besoin de financement en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;

- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit - **711 962,54 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

8. DELIBERATION N° 28/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE-ASSAINISSEMENT - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe Régie - Assainissement qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	667 216,99 €
Affectation du résultat 2016 :	- 666 829,75 €
Résultat reporté au compte 110 :	387,24 €
Titres de recettes émis :	+ 1 992 983,35 €
Total des recettes :	1 993 370,59 €
Mandats émis :	- 1 834 416,87 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	158 953,72 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	- 624 433,75 €
Titres de recettes émis :	+ 1 162 682,84 €
Mandats émis :	- 1 118 130,68 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	- 579 881,59 €

D'où un résultat global des deux sections de : - 420 927,87 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

9. DELIBERATION N° 29/2018 – ARRÊT DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe Régie - Assainissement et son résultat global définitif à - **338 413,87 €** ;

Section d'exploitation :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	1 992 983,35 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 1 834 416,87 €
Soit un excédent 2017 de :	158 566,48 €
Excédent antérieur reporté	+ 387,24 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	158 953,72 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	1 162 682,84 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 1 118 130,68 €
Soit un excédent de :	44 552,16 €
Déficit antérieur reporté :	- 624 433,75 €
Résultat d'investissement :	- 579 881,59 €
Restes à réaliser recettes :	+ 300 179,00 €
Restes à réaliser dépenses :	- 217 665,00 €
Résultat d'investissement cumulé	- 497 367,59 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : - 338 413,87 €.

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **158 953,72 €** à la couverture partielle du besoin de financement en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit - **497 367,59 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

10. DELIBERATION N° 30/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DSP - EAU - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe DSP - Eau qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Titres de recettes émis :	+ 252 807,27 €
Mandats émis :	- 40 707,75 €
Intégration excédent SIEAP :	+ 446 471,09 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	658 570,61 €

Section d'investissement :

Titres de recettes émis :	785 246,56 €
Mandats émis :	- 438 806,52 €
Intégration déficit SIEAP :	- 15 988,42 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	330 451,62 €

D'où un résultat global des deux sections de : 989 022,23 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

11. DELIBERATION N° 31/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DSP EAU ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe DSP - Eau et son résultat global définitif à **449 115,23 €** se présentant comme suit ;

Section d'exploitation :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	252 807,27 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 40 707,75 €
Soit un excédent 2017 de :	212 099,52 €
Intégration excédent SIEAP :	446 471,09 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	658 570,61 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	785 246,56 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 438 806,52 €
Soit un excédent de :	346 440,04 €
Intégration déficit SIEAP :	- 15 988,42 €
Résultat d'investissement :	330 451,62 €
Restes à réaliser recettes :	+ 271 689,00 € ;
Restes à réaliser dépenses :	- 811 596,00 € ;
Résultat d'investissement cumulé	- 209 455,38 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 449 115,23 €.

- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit - **209 455,38 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001 ;

- **d'affecter** la partie du résultat de fonctionnement cumulé nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit **209 455,38 €** en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **449 115,23 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

12. DELIBERATION N° 32/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE - EAU - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe Régie - Eau qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Titres de recettes émis :	+ 2 608 218,88 €
Mandats émis :	- 1 342 169,23 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	1 266 049,65 €

Section d'investissement :

Titres de recettes émis :	339 972,00 €
Mandats émis :	- 1 036 009,73 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	- 696 037,73 €

D'où un résultat global des deux sections de : 570 011,92 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

13. DELIBERATION N° 33/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE REGIE - EAU ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe Régie eau et son résultat global définitif à **428 818,92 €** se présentant comme suit ;

Section d'exploitation :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	2 608 218,88 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 1 342 169,23 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	1 266 049,65 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	339 972,00 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 1 036 009,73 €
Soit un déficit de :	- 696 037,73 €
Restes à réaliser recettes :	+ 654 577,00 €
Restes à réaliser dépenses :	- 795 770,00 €
Résultat d'investissement cumulé	- 837 230,73 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 428 818,92 €.

- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **- 837 230,73 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** la partie du résultat de fonctionnement cumulé nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit **837 230,73 €** en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;

- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **428 818,92 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

14. DELIBERATION N° 34/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE-TOURISME - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe Régie - Tourisme qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Titres de recettes émis :	+ 317 852,50 €
Mandats émis :	- 312 232,26 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	5 620,24 €

Section d'investissement :

Titres de recettes émis :	0,00 €
Mandats émis :	- 3 126,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	- 3 126,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : 2 494,24 €.

15. DELIBERATION N° 35/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE REGIE - TOURISME ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe Régie - Tourisme et son résultat global définitif à **2 494,24 €** se présentant comme suit :

Section d'exploitation :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	317 852,50 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 312 232,26 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	5 620,24 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	0,00 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 3 126,00 €
Résultat d'investissement cumulé :	- 3 126,00 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 2 494,24 €.

- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **- 3 126,00 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** la partie du résultat de fonctionnement cumulé nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit **3 126,00 €** en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **2 494,24 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

16. DELIBERATION N° 36/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE EXTENSION ZA EYGALIERES - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe extension ZA Eygalières qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Titres de recettes émis :	30 746,28 €
Mandats émis :	- 1 910,92 €
Déficit antérieur reporté :	<u>- 72 691,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	- 43 855,64 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	102 911,08 €
Titres de recettes émis :	+ 1 910,92 €
Mandats émis :	<u>- 911,00 €</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	103 911,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : 60 055,36 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

17. DELIBERATION N° 37/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EXTENSION ZA EYGALIERES ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe extension ZA Eygalières et son résultat global définitif à **60 055,36 €** se présentant comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	30 746,28 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 1 910,92 €
Déficit antérieur reporté :	<u>- 72 691,00 €</u>
Résultat de fonctionnement cumulé :	- 43 855,64 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	102 911,08 €
Recettes totales de l'exercice 2017 :	1 910,92 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	<u>- 911,00 €</u>
Résultat d'investissement cumulé :	103 911,00 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 60 055,36 €.

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **- 43 855,64 €**, en report de dépense sur la section de fonctionnement en 002 ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **103 911,00 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

18. DELIBERATION N° 38/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA LA MASSANE 4 - SAINT REMY DE PROVENCE - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe ZA La Massane 4 à Saint Rémy de Provence qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Titres de recettes émis : 240 901,69 €
Mandats émis : - 240 901,69 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 : 267 851,81 €
Titres de recettes émis : + 240 248,19 €
Mandats émis : - 240 901,69 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 267 198,31 €

D'où un résultat global des deux sections de : 267 198,31 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

19. DELIBERATION N° 39/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA LA MASSANE 4 - SAINT REMY DE PROVENCE ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget ZA La Massane 4 à Saint Rémy de Provence et son résultat global définitif à **267 198,31 €** se présentant comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes totales de l'exercice 2017 : 240 901,69 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 : - 240 901,69 €
Résultat de fonctionnement cumulé : 0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 : 267 851,81 €
Recettes totales de l'exercice 2017 : 240 248,19 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 : - 240 901,69 €
Résultat d'investissement cumulé : 267 198,31 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 267 198,31 €.

- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **267 198,31 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

20. DELIBERATION N° 40/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA SAINT REMY DE PROVENCE - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe ZA Saint Rémy de Provence qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Titres de recettes émis :	635 558,68 €
Mandats émis :	- 578 557,88 €
Excédent antérieur reporté :	+ 503 123,07 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	560 123,87 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	- 51 449,37 €
Titres de recettes émis :	+ 578 557,88 €
Mandats émis :	- 521 557,88 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	5 550,63 €
D'où un résultat global des deux sections de :	565 674,50 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

21. DELIBERATION N° 41/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA SAINT REMY-DE PROVENCE ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe ZA Saint Rémy de Provence et son résultat global définitif à **565 674,50 €** se présentant comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes totales de l'exercice 2017 :	635 558,68 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 578 557,88 €
Excédent antérieur reporté :	+ 503 123,07 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	560 123,07 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 :	- 51 449,37 €
Recettes totales de l'exercice 2017 :	+ 578 557,88 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 :	- 521 557,88 €
Résultat d'investissement cumulé :	5 550,63 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 565 674,50 €.

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **560 123,87 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002 ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **5 550,63 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

22. DELIBERATION N° 42/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA LES GRANDES TERRES 2 - EYGALIERES - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe ZA Les Grandes Terres 2 à Eygalières qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Titres de recettes émis :	79 837,15 €
Mandats émis :	- 79 837,15 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 :	0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 : 33 453,78
Titres de recettes émis : 56 546,22 €
Mandats émis : - 26 776,15 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 63 223,85 €

D'où un résultat global des deux sections de : 63 223,85 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

23. DELIBERATION N° 43/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA LES GRANDES TERRES 2-EYGALIERES ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe ZA Les Grandes Terres 2 à Eygalières et son résultat global définitif à **63 223,85 €** se présentant comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes totales de l'exercice 2017 : 79 837,15 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 : - 79 837,15 €
Résultat de fonctionnement cumulé : 0,00 €

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016 : 33 453,78 €
Recettes totales de l'exercice 2017 : 56 546,22 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 : - 26 776,15 €
Résultat d'investissement cumulé : 63 223,85 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 63 223,85 €.

- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **63 223,85 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

24. DELIBERATION N° 44/2018 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA LES TREBONS 2 - AUREILLE - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** le compte de gestion 2017 du budget annexe ZA Les Trébons 2 à Aureille qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Titres de recettes émis : 0,00 €
Mandats émis : - 0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 0,00 €

Section d'investissement :

Titres de recettes émis : 0,00 €
Mandats émis : - 0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 0,00 €

D'où un résultat global des deux sections de : 0,00 €.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

25. DELIBERATION N° 45/2018 – ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA LES TREBONS 2-AUREILLE ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2017

Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la CCVBA, étant sorti, Monsieur Jack SAUTEL, Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2017 propose au Conseil communautaire :

- **d'arrêter** le compte administratif 2017 du budget annexe ZA Les Trébons 2 à Aureille et son résultat global définitif à **0,00 €** se présentant comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes totales de l'exercice 2017 : 0,00 €
Dépenses totales de l'exercice 2017 : - 0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé : 0,00 €

Section d'investissement :

Recettes totales de l'exercice 2017 : 0,00 €
Dépenses totales de l'exercice 2017: - 0,00 €
Résultat d'investissement cumulé : 0,00 €

D'où un résultat global définitif des deux sections de : 0,00 €.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

26. DELIBERATION N° 46/2018 – VOTE DE LA REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2018

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **de répartir** entre les communes de la CCVBA la totalité de la Dotation de Solidarité Communautaire conformément au tableau décrit ci-après par le Président ;

Communes	DSC versée en 2017	DSC 2018
Aureille	37 570,00 €	37 570,00 €
Les Baux de Provence	208 298,00 €	208 298,00 €
Eygalières	141 439,00 €	141 439,00 €
Fontvieille	101 876,00 €	101 876,00 €
Mas Blanc des Alpilles	25 280,00 €	25 280,00 €
Maussane les Alpilles	109 915,00 €	109 915,00 €
Mouries	75 933,00 €	75 933,00 €
Le Paradou	41 082,00 €	41 082,00 €
Saint Etienne du Grès	76 326,00 €	76 326,00 €
Saint Rémy de Provence	457 281,00 €	457 281,00 €
Total	1 275 000,00 €	1 275 000,00 €

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces dépenses ;
- **de préciser** que ces crédits seront inscrits au budget 2018 à l'article 739212 - Dotation de solidarité communautaire.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

27. DELIBERATION N° 47/2018 – MANDAT AU CENTRE DE GESTION 13 POUR LA MISE EN CONCURRENCE D'UN CONTRAT ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **se joindre** à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre de Gestion des Bouches du Rhône va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

- **préciser** que pour chaque catégorie d'agents (IRCANTEC, CNRACL), les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la Communauté de communes une ou plusieurs formules ;
- **préciser** que ces conventions devront avoir les caractéristiques suivantes :
 - durée du contrat : quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
 - régime du contrat : capitalisation ;
- **préciser** que les frais exposés au titre du présent contrat groupe représentent 0,10 % de la masse salariale de la collectivité à régler pendant toute la durée du contrat.
- **préciser que** ces conventions devront avoir les caractéristiques suivantes :
 - durée du contrat : quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
 - régime du contrat : capitalisation ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, les conventions en résultant et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

28. DELIBERATION N° 48/2018 – MANDAT AU CENTRE DE GESTION 13 POUR LA MISE EN CONCURRENCE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION D'ASSURANCE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **donner** mandat au Centre de gestion des Bouches du Rhône pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance, étant entendu que l'adhésion de l'employeur reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG13 ;
- **prendre** acte que les caractéristiques précises, prestataires, garanties et tarifs, lui seront communiqués au terme de la procédure engagée par le Centre de gestion 13 pour lui permettre de décider de son adhésion et des modalités de cette adhésion ;
- **préciser** que pour chacune des assurances complémentaires, plusieurs formules seront proposées à la Communauté de communes ;
- **préciser** que la durée du contrat est de 6 ans, à effet au 1^{er} janvier 2019, renouvelable un an ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, les conventions en résultant et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

29. DELIBERATION N° 49/2018 – CREATION D'UN EMPLOI A CARACTERE SAISONNIER A TEMPS COMPLET - BUDGET ANNEXE "REGIE - SERVICE TOURISME CCVBA"

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **de créer** un emploi à caractère saisonnier de conseiller en séjour à temps complet à compter du 19 mars 2018 ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget annexe "Régie - service tourisme CCVBA" au chapitre 012, articles 6411 et suivants ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

30. DELIBERATION N° 50/2018 – TOURISME – DEGREVEMENTS DE TAXE DE SEJOUR

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **prononcer** le dégrèvement de la taxe de séjour pour les structures citées dans l'annexe jointe à la présente délibération pour un montant de **32 431,81 €** ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces dépenses ;
- **préciser** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2018 de la CCVBA en section de fonctionnement au chapitre 014 - article 7398 - fonction 95.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

31. DELIBERATION N° 51/2018 – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNE DE MOURIES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ET DE BRANCHEMENTS POUR LES RUES DU 8 MAI, DES BERGERES ET JEAN COLAS SUR LA COMMUNE DE MOURIES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **d'approuver** la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Mouriès et la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles pour la passation d'un marché de travaux de renouvellement des réseaux et de branchements pour les rues du 8 mai, des bergères et Jean Colas sur la commune de Mouriès ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, la présente convention ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre du dossier.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

32. DELIBERATION N° 52/2018 – APPROBATION DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DU PROJET DE SCHEMA DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **approuve** le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et le projet de schéma de distribution d'eau potable de la Commune de Saint Rémy de Provence ;
- **décide** de prendre en charge sur le budget de la CCVBA la moitié des frais relatifs à l'enquête publique unique du zonage d'assainissement et du PLU, l'autre moitié étant à la charge de la commune de Saint Rémy de Provence.

Par : **POUR** : 31 voix - unanimité des suffrages exprimés.

La séance a été levée à 18h55.

Le Président
Hervé CHERUBINI

